



ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence Musicologie - Parcours Interprétation - création



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante(s)
UFR Humanités



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Licence 1 Musicologie - Parcours Interprétation - création
- Licence 2 Musicologie - Parcours Interprétation - création
- Licence 3 Musicologie - Parcours Interprétation - création

Sélective et à taille humaine, la Licence Musicologie offre trois parcours distincts à capacité limitée en 1ère année :

- * « **Musique et musicologie** » (50 places)
- * « **Interprétation-création** » (20 places)
- * « **Musiques actuelles, jazz et chanson** » (20 places)

Objectifs

La licence Musicologie permet de préparer les étudiants à différents métiers et poursuites d'études en lien avec le domaine musical, soit de manière directe, soit en complément d'une autre formation pour laquelle l'acquisition d'une culture musicale constitue une valeur ajoutée dans le profil professionnel.

Pour cela, elle propose une **formation supérieure de haut niveau**, à la fois **théorique (histoire et analyse de la musique, ethnomusicologie, esthétique, organologie) et pratique (solfège, harmonie, arrangement, orchestration, accompagnement, informatique musicale, pratique vocale et chorale)**. Ces enseignements spécialisés sont utilement complétés par une **perspective humaniste** (culture générale, expression écrite, langue étrangère) et une **démarche d'insertion professionnelle** (recherche documentaire, débouchés, ouverture aux technologies numériques...). La licence Musicologie permet ainsi d'orienter les étudiants vers des **métiers en lien avec le domaine musical**, certains aspects du parcours ou de la poursuite d'études étant réalisables en **association avec d'autres institutions de Nouvelle Aquitaine** (Conservatoire de Bordeaux, INSPE, CFMI...).

Présentation

La formation a pour objectif de doter les étudiants de connaissances théoriques et des savoir-faire techniques dans le domaine musical et de leur proposer une ouverture vers au moins une autre discipline afin de les préparer dans des conditions optimales à différents champs professionnels (cf. insertion professionnelle).

La section Musique de l'Université Bordeaux Montaigne transforme son offre de formation en intégrant un **partenariat étroit avec le Conservatoire de Bordeaux** afin de faciliter la réalisation d'un **double cursus Université-Conservatoire**. Elle accueille tous les étudiants justifiant à la fois d'un niveau musical équivalent à un 2ème cycle de conservatoire et d'un bon dossier scolaire (français, histoire, géographie, philosophie) indispensable au développement de compétences analytiques et conceptuelles. Un niveau inférieur sur le plan musical est envisageable mais nécessite un important travail personnel supplémentaire.



Le **parcours « Interprétation-création »** concerne plus spécifiquement les étudiants interprètes et/ou compositeurs justifiant d'une pratique musicale en Conservatoire classé d'un niveau de fin de 2ème cycle. Il vise la formation d'artistes de haut niveau au travers d'un **double cursus universitaire** (UBM) **et artistique** (Conservatoire de Bordeaux). Les étudiants peuvent ainsi obtenir concomitamment la Licence Musicologie et des diplômes du Conservatoire de Bordeaux, de façon indépendante mais aménagée.

☞ <https://conservatoire.bordeaux.fr/fr>

Les + de la formation

La Licence Interprétation-Création permettra à l'étudiant d'avoir de solides connaissances théoriques tout en bénéficiant de l'expertise et de l'accompagnement du Conservatoire de Bordeaux.

Établissement(s) cohésion(s)/ partenaire(s)

Le Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud accueille les étudiants de la licence Musicologie parcours Interprétation - Création pour environ 1/3 des enseignements.

☞ <https://conservatoire.bordeaux.fr/fr>

Organisation

Organisation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS.

Le parcours « Interprétation-création » est construit sur la base d'un partenariat institutionnel étroit avec le Conservatoire de Bordeaux :

- * Environ 2/3 des enseignements sont communs avec ceux du parcours « Musique et Musicologie » (UBM).
- * Environ 1/3 des enseignements sont directement gérés par le Conservatoire de Bordeaux, au travers d'une offre de formation individualisée et adaptée, et permettent d'obtenir jusqu'à 8 crédits ECTS par semestre.

Dès la 2ème année, un stage facultatif (au choix de l'étudiant) est fortement recommandé pour favoriser la découverte et l'insertion en milieu professionnel.

Dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants du 8 mars 2018, la formation met en place un dispositif visant à améliorer la réussite des étudiants qui ne disposent pas des attendus nécessaires dans les matières universitaires. Ainsi les étudiants identifiés pourront se voir proposer un parcours adapté comprenant des enseignements de consolidation disciplinaire, du tutorat, de l'affection dans des groupes de travaux dirigés spécifiques, des dispositifs de remédiation...

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

Les MECC sont celles du parcours « Musique et musicologie auxquelles sont ajoutées les modalités spécifiques mises en place par le Conservatoire de Bordeaux pour les enseignements qui lui sont dévolus.

Aménagements particuliers

Par application du ☞ **règlement des études**, le régime général d'études et d'exams s'applique par défaut à tous les étudiants ; ceux-ci doivent assister indifféremment aux enseignements dispensés sous forme de Cours Magistraux (CM), de Travaux Dirigés (TD) en présentiel ou en ligne.



Toutefois, les étudiants relevant d'une des situations définies au I) 2) du règlement des études (étudiants engagés dans la vie associative, sociale, professionnelle ...), peuvent bénéficier d'une **adaptation du régime d'études et d'examens** afin de leur permettre de concilier le bon déroulement de leurs études avec des besoins spécifiques.

Ces aménagements peuvent porter sur l'emploi du temps, l'aménagement des examens privilégiant le contrôle terminal plutôt que le contrôle continu...

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les référents pédagogiques ou administratifs de votre formation dans la rubrique contacts.

Parcours adaptés

Dans le cadre du 1er cycle d'enseignement supérieur et plus spécifiquement en **1ère année de licence**, les publics prioritaires identifiés, à l'issue de **tests de positionnements** réalisés à la rentrée, peuvent se voir proposer des **parcours adaptés** pour favoriser leur réussite. Ceux-ci consistent selon le choix de la formation, à des périodes d'intégration pendant la semaine de pré-rentrée, à la participation à des actions de tutorat, à du soutien disciplinaire sous la forme d'un temps présentiel renforcé en petit groupe...

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les référents pédagogiques ou administratifs de votre formation dans la rubrique contacts.

Admission

Capacité d'accueil

Places disponibles dans chaque niveau : 20

Public cible

Pour l'accès à la 1ère année de Licence, l'admission passera exclusivement par Parcoursup. Les dossiers de candidature seront évalués conjointement par l'équipe pédagogique de la

Licence à l'Université Bordeaux Montaigne et les équipes du Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud.

Les candidats à cette licence devront témoigner d'un bon niveau scolaire, notamment en français, philosophie et histoire-géographie, mais également d'un niveau de technique musicale (formation musicale, chant ou instrument) correspondant à une fin de 2ème cycle de Conservatoire.

Niveau d'entrée : BAC

Niveau d'entrée obligatoire : Oui

Et après

Secteur(s) d'activité (DGESIP) : Musique, Musicologie

Référentiel ROME : K1202 : Education de jeunes enfants, K2105 : Enseignement artistique, G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques, L1202 : Musique et chant

Savoir-faire et compétences

Compétences transversales

- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- * Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- * Développer une argumentation avec esprit critique
- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- * Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- * Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder



- * Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- * Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- * Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- * Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- * Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- * Documenter des pratiques musicales contemporaines ou actuelles, en utilisant des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- * Analyser des pratiques musicales dans leur contexte synchronique ou diachronique, en mobilisant des concepts disciplinaires.
- * Initier et approfondir une forme de pratique musicale sur un instrument polyphonique.
- * Adapter le format de la création en fonction des caractéristiques de son support, du matériel à disposition et du budget alloué par le commanditaire, en intégrant dès la phase de conception de la création les contraintes acoustiques, formelles et temporelles.
- * Définir un schéma sonore, musical en veillant à choisir un registre adapté à la forme de présentation définie par le thème proposé et en intégrant les possibilités offertes par les logiciels de musique assistée par ordinateur.
- * Réaliser et présenter ou diffuser, auprès d'un public, une production sonore, musicale audiovisuelle ou multimédia, en collaboration avec une équipe technique.
- * Identifier les moyens techniques, logistiques et financiers nécessaires à la réalisation et à l'exploitation des spectacles, évènements et manifestations, dans le cadre de projets musicaux, intégrant le concept de performance au sens large (rôle public, publicité, musiciens, concerts...).

- * Contribuer à l'élaboration des contrats (de production, co-production, cession, location...).
- * Contribuer à la coordination des équipes, des collaborateurs et des techniciens (son, scénographie, éclairage, vidéo, costumes et maquillage et régie) intervenant sur le projet, en mobilisant des compétences de management, de logistique, de RH, etc.
- * Actualiser ses connaissances en matière de réglementation sur le champ de la propriété intellectuelle, des normes en matière de seuil sonore et des normes de sécurité applicable aux établissements recevant du public (ERP).
- * Veiller au respect des procédures à l'œuvre au sein de la structure et informer les équipes de direction ou responsables hiérarchiques lors d'un doute sur leur mise en œuvre.
- * Produire des outils de communication et de médiation adaptés aux différents publics visés en lien avec le dispositif institutionnel Education Artistique et Culturelle et en veillant au respect des droits culturels de chacun.
- * Définir les modalités et les situations pédagogiques permettant l'apprentissage par les apprenants des éléments techniques nécessaires à l'expression musicale et à la compréhension des langages sonores et formels propres à la musique.
- * Concevoir son projet pédagogique en relation avec les autres enseignements dispensés au sein de la structure et en repérant l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.
- * Accompagner l'apprenant ou le participant dans le développement de sa créativité et de son autonomie dans la découverte, l'apprentissage ou la pratique de la musique, en pratiquant un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation sur des schèmes fondamentaux.
- * Réaliser, en s'appuyant sur un champ d'étude proposé, une recherche bibliographique critique, documentaire et sonore à partir de sources académiques et institutionnelles fiables et de référence, en lien avec les réglementations en vigueur et les politiques publiques.
- * Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets musicaux et sonores au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection en décrivant les caractéristiques physiques et intellectuelles du document



ou de l'objet et en se conformant aux règles de classification en vigueur.

- * Construire une problématique d'étude en mobilisant une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, ethnomusicologie, anthropologie, psychanalyse...), élaborer un plan en lien avec la problématique, rédiger selon les usages de la recherche académique.
- * Étudier les phénomènes musicaux en mobilisant une culture artistique, les principales méthodes ainsi que la terminologie descriptive et critique développées en France et à l'étranger.
- * Présenter à l'oral la problématique, la méthode d'enquête et les résultats et discuter avec ses pairs sur les choix, les questions et les critiques soulevés par ce travail.

Insertion professionnelle des diplômé·es

Les secteurs d'activité visés par la formation offerte par la licence Musicologie sont :

- Enseignements primaire, secondaire, supérieur
- Animation culturelle
- Edition, production de disques
- Presse, critique, radio, arts du spectacle
- Bibliothèques, discothèques, phonothèques
- Commerce et industries de la musique
- Documentation, traitement des textes
- Education spécialisée (prévention de la délinquance, prisons), musicothérapie
- Traduction, interprétariat spécialisé

Poursuite d'études

Au cours des trois années de licence, chaque étudiant est amené à construire son parcours d'étude et à se préparer à son insertion professionnelle.

La DOSIP (direction orientation stages et insertion professionnelle) accompagne tous les étudiants dans leur réflexion et démarche de construction de parcours de

formation, de choix d'orientation et de projet professionnel. Cet accompagnement se poursuit jusqu'à la préparation à leur insertion professionnelle.

Contact : dosip@u-bordeaux-montaigne.fr

Passerelles et réorientation

La réorientation est une opportunité à saisir par l'étudiant lorsqu'il constate que la formation à laquelle il est inscrit ne correspond pas à ses attentes ou à son projet professionnel. La réorientation permet aux étudiants de repenser leur parcours d'études.

Tout étudiant inscrit peut choisir de se réorienter pendant son cursus. Toutefois la réorientation n'est pas de droit et est soumise à candidature.

- * La réorientation peut être semestrielle, en 1ère et 2ème année de licence à la fin du premier semestre. La période s'étend de début novembre 2021 à début janvier 2022.
- * La réorientation peut être annuelle, à la fin du semestre 2. Les étudiants peuvent aussi changer de filière à la rentrée universitaire suivante via [Parcoursup](#).

L'équipe de la DOSIP propose une écoute et une aide à la réflexion sur ce projet.

Pour plus d'information sur la procédure de réorientation : [Études & scolarité / Réorientation dans l'ENT étudiant](#).

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Gérald GUILLOT

 gerald.guillot@u-bordeaux-montaigne.fr

Contact administratif

Bureau des licences Arts

 licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr



Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

Le Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud accueille les étudiants de la licence Musicologie parcours Interprétation - Crétaion pour environ 1/3 des enseignements.

 <https://conservatoire.bordeaux.fr/fr>

Lieu(x)

 Bordeaux et agglomération



Programme

Licence 1 Musicologie - Parcours Interprétation - création

Licence 2 Musicologie - Parcours Interprétation - création

Licence 3 Musicologie - Parcours Interprétation - création